

CONDITIONS GENERALES DE LICENCE ET D'UTILISATION DE LA SOLUTION BERRYCERT Version du 23/07/2026
--

IMPORTANT : VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CES CONDITIONS GENERALES. ELLES REGISSENT L'INSTALLATION, L'ACTIVATION ET L'UTILISATION DE LA SOLUTION BERRYCERT.

DIGITALBERRY a développé d'une solution dénommée Berrycert, qui permet de centraliser la gestion du cycle de vie des certificats numériques. Installée dans l'infrastructure du Client, la solution permet de construire un inventaire des certificats numériques en usage dans l'entreprise au moyen d'outils de scanning, de synchronisation avec les PKI internes et externes et d'import de certificats numériques. La solution permet aussi la supervision du parc avec des audits de conformité via du scoring et de l'alerting sur les dates d'expiration via un système de notification multicanal. Le client dispose d'une interface unique pour gérer les nouvelles demandes de certificats avec la mise en place d'organisation et de workflow d'approbation via une matrice des rôles et des politiques d'émissions. Enfin, la solution assure la distribution et le déploiement effectif du certificat numérique sur les postes clients et les machines / serveurs et également directement au sein de certaines applications référencées. La solution ne traite pas de données personnelles, la gestion des comptes utilisateurs et l'authentification peut se déléguer à l'AD du client.

L'utilisation de la Solution Berrycert et de sa documentation est régie par les présentes conditions générales de licence et d'utilisation. En conséquence, la Commande d'un Abonnement auprès de DIGITALBERRY ou du Partenaire suppose l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes Conditions générales. Toute personne procédant, pour le compte du Client, à l'installation, à l'activation de la licence, au premier accès à la console d'administration ou au renouvellement de la licence reconnaît agir avec pouvoir pour engager le Client et déclare avoir pris connaissance des Conditions générales, les comprendre et les accepter sans réserve. Si le Client refuse les Conditions générales, il doit s'abstenir d'installer, d'activer ou d'utiliser la Solution.

En sus des droits et restrictions prévues aux présentes Conditions générales, toutes autres indications ou restrictions contenues dans les instructions d'installation et d'utilisation de la Solution ou les notes de mise à jour régissent son utilisation et sont incorporées aux présentes par référence.

DIGITALBERRY et le Client sont désignées ci-après individuellement comme « **la Partie** » ou ensemble comme « **les Parties** ».

ARTICLE 1. DEFINITIONS

Dans les présentes Conditions générales, les mots ou expressions suivants, utilisés au singulier ou au pluriel, auront la signification suivante :

Abonnement : droit d'utilisation de la Solution en mode installé, concédé pour une durée déterminée.

Client : toute personne physique ou morale désignée dans la Commande, utilisant la Solution à des fins professionnelles, ayant la capacité de contracter, qui s'engage selon les présentes Conditions générales et la Commande.

Commande : commande par le Client expressément acceptée par DIGITALBERRY ou le Partenaire définissant les modalités du droit d'utilisation de la Solution BerryCert.

Conditions générales : les présentes conditions générales de licence et d'utilisation s'appliquant à la

Solution et qui ont pour objet d'en définir les conditions d'installation et d'utilisation.

DIGITALBERRY : société par actions simplifiée au capital de 16 480,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 804 712 016, dont le siège social est situé 10, place de la Joliette, Les Docks, Atrium 10.6 à Marseille (13002) représentée par Monsieur Matthieu Iguenane en sa qualité de Président.

Documentation : documentation papier et/ou électronique relative à la Solution, comprenant notamment le manuel utilisateur et manuel théorique de la Solution et de façon générale toutes les informations techniques se rapportant à la Solution communiquées par DIGITALBERRY au Client.

Données Client : données et informations fournies par le Client, destinées à être utilisées, stockées et/ou traitées par la Solution.

Filiales : sociétés affiliées ou filiales du Client, figurant dans la Commande et autorisées à utiliser la Solution. Le Client se porte fort et est responsable du respect des Conditions générales par les Filiales.

Identifiants : noms et mot de passe attribués à chaque Utilisateur pour accéder à la Solution.

Mode installé : mode de mise à disposition de la Solution, sous sa forme exécutable, aux fins d'être installée et utilisée par le Client sur ses propres ordinateurs ou serveurs.

Partenaire : personne physique ou morale, revendeur ou partenaire de DIGITALBERRY habilité à proposer la Solution et à vendre un Abonnement, auprès duquel le Client a passé Commande, le cas échéant.

Prérequis : infrastructure informatique, matérielle et toute autre spécification et/ou instruction que le Client doit mettre en œuvre pour permettre l'utilisation correcte de la Solution, y compris les formats des Données Client. Les Prérequis peuvent être amenés à évoluer en cours d'utilisation de la Solution.

Solution : solution désignée sous la dénomination BerryCert, de découverte, de gestion et d'audit du parc de certificats numériques au sein de l'organisation du Client, développée par DIGITALBERRY et mise à jour, pour laquelle un droit d'installation et d'utilisation est concédé selon les termes des présentes Conditions générales et de la Commande.

Utilisateur : désigne tout préposé du Client accédant et utilisant la Solution. Le Client se porte fort du respect des Conditions générales par les Utilisateurs dans le cadre de l'utilisation de la Solution.

ARTICLE 2. OBJET

Les présentes Conditions générales ont vocation à régir les modalités et conditions selon lesquelles DIGITALBERRY octroie au Client, qui l'accepte, une licence d'installation et d'utilisation sur la Solution, dans les limites prévues par la Commande.

Les Conditions générales gouvernent exclusivement la fourniture et l'utilisation de la Solution en complément des modalités prévues dans la Commande et prévalent sur toutes conditions d'achat du Client ou toute stipulation qui pourrait être imprimée sur sa commande ou sa correspondance et qui n'aurait pas été acceptée expressément et spécifiquement par DIGITALBERRY. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de DIGITALBERRY, prévaloir sur les présentes Conditions générales.

ARTICLE 3. DESCRIPTION DE LA SOLUTION ET DE L'ABONNEMENT

La Solution est un logiciel permettant de centraliser la gestion du cycle de vie des certificats numériques. La description détaillée de la Solution est accessible sur le site internet de DIGITALBERRY.

Le Client est informé de ce que la Solution est un produit standard qui n'a pas été conçu spécifiquement pour le Client. Le Client fait le choix de la Solution en toute connaissance de cause et en fonction de ses besoins, de ses contraintes métier et de son environnement technique.

Le Client reconnaît avoir choisi la Solution en fonction de ses propres besoins, contraintes métier, objectifs opérationnels et environnement technique, après avoir pris connaissance de la Documentation, des spécifications techniques et des Prérequis communiqués par DIGITALBERRY.

La Solution est mise à disposition en Mode installé, sous forme de licence annuelle, selon les termes indiqués dans la Commande. Le nombre de licences est indiqué dans la Commande.

Sauf stipulation expresse contraire dans la Commande, les présentes Conditions Générales n'incluent pas les prestations d'installation sur site, de paramétrage spécifique, d'adaptation, de développement spécifique, de reprise de données ou de formation complémentaire, de support ou maintenance, lesquelles doivent faire l'objet d'une Commande distincte.

ARTICLE 4. DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE SUR LA SOLUTION ET LICENCE

4.1. Propriété des droits

DIGITALBERRY détient tous les droits sur la Solution et/ou les exploite licitement et est dûment habilitée à concéder un droit d'installation et d'utilisation au Client tel que décrit dans les Conditions générales. Le Client reconnaît que les droits d'auteur et autres droits relatifs notamment à la propriété intellectuelle et industrielle, aux brevets, marques, secrets commerciaux, savoir-faire, idées, concepts et inventions, tout intérêt, couverts ou non par le droit applicable, concernant la Solution, y compris mais sans limitation, toutes modifications, traductions, adaptations, améliorations, corrections, mises à jour ou nouvelles versions, œuvres dérivées, compilations, savoir-faire technique, sont et demeurent réservés à tout moment à DIGITALBERRY ou à tout tiers auquel ils appartiennent.

Le Client s'engage à ne pas porter atteinte directement ou indirectement à la valeur des droits de propriété intellectuelle afférents à tout ou partie de la Solution.

4.2. Droits concédés au Client

Sous réserve du respect des Conditions générales et des dispositions de la Commande, DIGITALBERRY concède au Client un droit personnel, non-exclusif, non-transférable (sauf aux Filiales), d'utiliser la Solution et d'installer la Solution sur ses équipements informatiques, à savoir ses ordinateurs et systèmes informatiques, pour ses besoins professionnels internes, à l'exclusion de toute autre destination. Ces droits sont concédés pour la durée prévue dans la Commande.

4.3. Limitations

Toute utilisation non-prévue aux présentes est interdite. En particulier mais sans limitation, le Client, les Filiales (le cas échéant) et les Utilisateurs s'engagent à ne pas (ni autoriser un tiers à le faire) (i) installer et/ou utiliser la Solution pour d'autres fins que celles décrites dans la Documentation et dans les présentes Conditions générales, (ii) faire de copie, reproduire, altérer, adapter, traduire de quelque façon que ce soit, intégrer dans un autre produit, tout ou partie de la Solution, à l'exception de la copie

légale de sauvegarde (iii) désassembler ou pratiquer quelque ingénierie inverse sur la Solution, ni essayer d'en découvrir les codes sources (strictement confidentiels), (iv) modifier de quelque façon que ce soit la Solution, même dans la mesure de corriger les erreurs qu'il peut contenir, cette faculté étant exclusivement réservée à DIGITALBERRY, (iv) distribuer, donner ou vendre en sous-licence, diffuser, céder, louer, prêter, donner en crédit-bail, ou autrement transférer à des fins commerciales, même gratuitement, tout ou partie des droits conférés par les présentes, par tout moyen, à qui que ce soit, sauf accord exprès et préalable de DIGITALBERRY, (v) enlever, cacher ou altérer toute mention de propriété, tout label, toute mention légale, telle que mention de marques ou de droits d'auteur, apposé sur ou dans les crédits de la Solution ou la Documentation associée.

Le Client s'interdit de laisser un quelconque tiers accéder à la Solution et à la VM ou de le mettre à disposition de quiconque et informera DIGITALBERRY, sans délai et par écrit, s'il constate une faille de sécurité liée notamment à la communication volontaire ou au détournement d'identifiants afin que DIGITALBERRY puisse prendre sans délai toute mesure adaptée en vue de faire remédier à la faille de sécurité.

Le Client n'est pas autorisé à effectuer des actes de décompilation afin de rendre la Solution interopérable avec d'autres matériels ou solution sauf dans la stricte mesure permise par l'article L.122-6-1 IV du Code de la propriété intellectuelle.

Conformément à l'article L. 122-6-1 II du code de la propriété intellectuelle, le Client peut utiliser la Solution pour faire une unique copie de sauvegarde lorsque celle-ci est nécessaire pour préserver l'utilisation de la Solution, aux seules fins de sauvegarde, d'archivage et de récupération en cas de sinistre. Cette copie de sauvegarde ne pourra être utilisée qu'en cas de défaillance du ou des exemplaires de la Solution remis au Client. En cas de réalisation d'une telle copie de sauvegarde, le Client s'engage à respecter les mentions de propriété figurant sur la Solution.

Le Client et l'Utilisateur n'acquièrent aucun droit sur les codes source de la Solution. DIGITALBERRY se réserve expressément le droit de corriger ou de faire corriger toute anomalie que pourrait contenir la Solution. DIGITALBERRY se réserve par ailleurs le droit d'adapter ou de faire adapter, de modifier ou de faire modifier et d'apporter ou de faire apporter des améliorations à la Solution ou sa Documentation, ou d'en arrêter la diffusion.

4.4. Audit

DIGITALBERRY pourra, au plus une fois par période de douze (12) mois, et moyennant un préavis écrit d'au moins dix (10) jours ouvrés, procéder ou faire procéder à toute vérification utile du respect par le Client du périmètre des droits concédés au titre des présentes.

Cette vérification sera réalisée pendant les jours et heures ouvrables, de manière à perturber le moins possible l'activité du Client et dans le respect d'engagements de confidentialité appropriés.

Elle ne pourra porter que sur les éléments strictement nécessaires à la vérification du respect de la licence, à l'exclusion des données sans lien avec cet objet.

Si l'audit révèle un dépassement du périmètre de licence ou un usage non autorisé, le Client régularisera sa situation sans délai et remboursera, le cas échéant, les frais raisonnables d'audit supportés par DIGITALBERRY.

4.5. Droits du Client sur les Données

DIGITALBERRY n'acquiert aucun droit de propriété sur les Données, qui restent l'entière propriété du Client ou de tout tiers auquel elles appartiennent. Le Client déclare qu'il est habilité à concéder, et concède à DIGITALBERRY les droits sur les Données strictement nécessaires pour l'exécution de ses obligations par DIGITALBERRY.

Par ailleurs, sauf opposition écrite du Client notifiée lors de la Commande, le Client concède à DIGITALBERRY le droit d'utiliser, de reproduire, le nom, la dénomination sociale, le logo du Client, à titre exclusif de référence, pour toute diffusion ou utilisation, sur le site internet, ou sur tout support commercial de DIGITALBERRY.

ARTICLE 5. FOURNITURE DES SERVICES

Le Client reconnaît et accepte que DIGITALBERRY (ou le cas échéant son Partenaire) pourra librement sous-traiter l'exécution de tout ou partie de ses obligations à un ou plusieurs partenaire(s) de son choix et demeure responsables de leur exécution.

5.1. Installation

Digitalberry met à disposition en téléchargement depuis ses serveurs ou par tout autre moyen une Machine Virtuelle (ci-après la « VM ») permettant au Client de disposer d'un environnement de production complet pour la Solution BerryCert. Cette VM est à installer sur un serveur physique, par le Client.

L'installation de la VM sera effectuée par le Client sous sa propre responsabilité, conformément aux instructions et prérequis donnés par DIGITALBERRY et figurant notamment dans les spécifications fonctionnelles et techniques de la Solution.

La Machine Virtuelle comprend une instance de la solution BerryCert, un système d'exploitation Linux libre de droit et un ensemble d'outils et de bibliothèques libres de droit.

Le cas échéant et sous réserve d'une Commande spécifique, DIGITALBERRY (ou le cas échéant son Partenaire) s'engage à réaliser les prestations d'installation dans les règles de l'art et le cas échéant, conformément aux modalités convenues dans la Commande.

Le Client s'engage à communiquer à DIGITALBERRY (ou le cas échéant son Partenaire) toutes les informations nécessaires à l'installation de la Solution par DIGITALBERRY (ou le cas échéant son Partenaire), notamment en ce qui concerne l'environnement informatique matériel et logiciel dans lequel la Solution sera utilisée, et à collaborer activement avec DIGITALBERRY (ou le cas échéant son Partenaire).

Toute demande supplémentaire du Client, liée notamment à des informations ou besoins qui n'auraient pas été communiqués avant la Commande pourra être refusée par DIGITALBERRY (ou le cas échéant son Partenaire) ou faire l'objet d'une facturation complémentaire. DIGITALBERRY (ou le cas échéant son Partenaire) ne sera pas responsable de toute difficulté dans l'installation ou l'utilisation de la Solution résultant de la communication d'informations erronées ou incomplètes par le Client.

Sauf réserve émise par écrit dans les cinq jours ouvrés à compter de l'installation par le Client, la Solution est réputée acceptée et conforme.

Le Client reconnaît expressément avoir été informé par DIGITALBERRY de l'ensemble des spécifications et caractéristiques fonctionnelles ainsi que des prérequis techniques nécessaires au fonctionnement optimal du Logiciel, tels que présentés notamment dans les spécifications fonctionnelles et techniques.

5.2. Formation du personnel du Client

DIGITALBERRY (ou le cas échéant son Partenaire) pourra fournir des prestations de formation du personnel du Client, sous réserve d'une Commande, selon les modalités prévues dans celle-ci.

ARTICLE 6. CONDITIONS FINANCIERES ET PAIEMENT

Lorsque la Commande est passée auprès d'un Partenaire, les modalités de facturation et de paiement entre le Client et le Partenaire sont définies dans la Commande ou dans le document commercial émis par le Partenaire.

En contrepartie de l'Abonnement et, le cas échéant, des prestations complémentaires commandées, le Client s'engage à payer les prix et redevances prévus dans la Commande.

Sauf stipulation contraire, les prix sont exprimés en euros, hors taxes et hors frais. Ils sont majorés de la TVA et de toute taxe applicable au jour de la facturation.

Les redevances de licence, prestations de support, de maintenance, d'installation, de formation ou toutes autres prestations complémentaires pourront être facturées séparément, selon les modalités prévues dans la Commande.

Sauf stipulation contraire dans la Commande, les factures sont payables à trente (30) jours date d'émission, par virement bancaire. Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé.

En cas de défaut ou de retard de paiement d'une somme due à DIGITALBERRY, le Client sera redevable, de plein droit et sans mise en demeure préalable, à compter du jour suivant la date d'échéance figurant sur la facture, de pénalités de retard calculées au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix (10) points de pourcentage.

Le Client sera également redevable d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement, sans préjudice du droit pour DIGITALBERRY de demander une indemnisation complémentaire sur justification lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs à ce montant.

En cas de non-paiement d'une facture à son échéance, DIGITALBERRY pourra également, après notification écrite au Client, exiger le paiement immédiat de l'ensemble des sommes dues au titre du Contrat, y compris celles non encore échues.

En cas de défaut de paiement persistant quinze (15) jours calendaires après l'envoi d'une mise en demeure écrite restée sans effet, DIGITALBERRY pourra suspendre tout ou partie de ses prestations, notamment le support, la maintenance, la fourniture de mises à jour, le renouvellement ou l'activation de licences complémentaires.

Si le défaut de paiement persiste au-delà de ce délai, DIGITALBERRY pourra également suspendre les droits d'utilisation de la Solution dans les conditions prévues à l'article 9. Une telle suspension ne saurait être regardée comme une résiliation imputable à DIGITALBERRY ni ouvrir droit à indemnité au profit du Client.

ARTICLE 7. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de son activité.

Le Client est seul responsable, notamment :

- De toute information ou autre matériel mis à disposition de DIGITALBERRY (ou du Partenaire) ou rendu accessible à des tiers dans le cadre de l'utilisation de la Solution ;
- De la transmission des Données depuis son système d'information vers la Solution ;
- Des Données et des contenus qu'il a créés, stockés ou diffusés dans le cadre de l'utilisation de la Solution ;
- Des engagements contractuels et conséquences juridiques des opérations réalisées par l'intermédiaire de la Solution.

7.1. Prérequis

La Solution devra être installée et utilisée dans un environnement qui respecte les Prérequis. Le Client et/ou l'Utilisateur doivent disposer des compétences requises pour l'utilisation de la Solution et s'engagent à respecter les instructions et recommandations ainsi que toutes mises à jour communiquées ultérieurement par DIGITALBERRY.

7.2. Identifiants

Le Client reconnaît que les Identifiants sont strictement personnels et confidentiels. Il s'interdit, en conséquence, de les communiquer ou de les partager avec des tiers. Le Client est seul responsable de l'utilisation de ces Identifiants et garantit à ce titre DIGITALBERRY contre toute demande et/ou action basées sur une utilisation, frauduleuse ou non, de ces Identifiants.

Il est recommandé au Client de choisir un mot de passe permettant un niveau de sécurité élevé selon les standards et recommandations actuellement en vigueur.

7.3. Données

Il est expressément convenu que les Données hébergées sur les équipements du Client le sont sous sa seule responsabilité. Il appartient notamment au Client de gérer la capacité de stockage disponible de ses équipements et de sauvegarder ses Données sur un autre support. DIGITALBERRY ne saurait être responsable du fait que, faute d'une capacité suffisante, des Données n'aient pas été sauvegardées ou du fait de l'absence de sauvegardes par le Client dans les règles de l'art, des Données soient perdues.

7.4. Respect des droits des tiers

Le Client s'engage à utiliser la Solution dans le strict respect des Conditions générales et de la Commande et des dispositions légales ou réglementaires applicables.

En particulier, le Client s'engage à ne pas générer ou utiliser de contenus portant atteinte aux droits de tiers tels que le droit à la vie privée, le droit à l'image ou des droits de propriété intellectuelle, ou comportant des contenus contraires aux bonnes mœurs et à l'ordre public, inappropriés, diffamatoires, injurieux, pornographiques ou pédophiles, obscènes, violents, provocants, à caractère racial ou discriminatoire, faisant l'apologie de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, ou du terrorisme, ou susceptible de porter atteinte à la Solution.

ARTICLE 8. GARANTIES ET RESPONSABILITES

8.1. Garanties de DIGITALBERRY

La Solution relevant d'un domaine particulièrement complexe de la technique informatique et en l'état actuel des connaissances, il ne peut matériellement faire l'objet de tests concernant toutes les possibilités d'utilisation et aucune autre garantie que celles décrites ci-après ne saurait être assumée.

La Solution est fournie « tels qu'elle est ». Il ne peut être garanti l'adéquation de la Solution à tous les besoins et exigences du Client, qui relèvent de sa seule appréciation. Le Client reconnaît avoir reçu toutes les informations nécessaires de DIGITALBERRY lui permettant de bien connaître la Solution et d'apprécier leur adéquation à ses besoins avant la Commande.

Le Client reconnaît et accepte qu'il est impossible de garantir (i) que la Solution conviendra à toutes les combinaisons que le Client pourrait choisir, (ii) que la Solution fonctionne dans tout environnement d'exploitation, et (iii) qu'elle sera utilisable sans interruption ou erreur, ni que toutes les erreurs pourront être corrigées ou réparées.

Il appartient au Client de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou Solutions stockés sur ses serveurs ainsi que pour établir les plans de dépannage nécessaires et les mesures de nature à minimiser les conséquences dommageables liées à une possible interruption d'exploitation, perte de données ou contamination par des virus ou tentatives d'intrusion dans son système informatique par des tiers via le réseau Internet.

8.2. Responsabilité de DIGITALBERRY

DIGITALBERRY est tenue à une obligation de moyens et le Client reconnaît expressément et accepte que la responsabilité de DIGITALBERRY soit limitée aux seuls dommages directs et prévisibles, résultant directement d'une faute ou négligence prouvée imputable à DIGITALBERRY dans l'exécution de ses obligations.

DIGITALBERRY ne sera pas responsable d'un quelconque dommage ayant son origine dans l'utilisation de la Solution en conjonction avec une Solution ou matériel utilisé par le Client, ou d'un quelconque problème technique du Client sur son système d'information ou au titre de l'accès aux réseaux de télécommunication, auquel il appartient de souscrire les contrats adéquats, ou d'une faute ou d'un manquement du Client aux présentes Conditions générales. De plus, DIGITALBERRY n'est pas responsable des défaillances des fournisseurs d'accès Internet ou autres opérateurs de réseaux de transport de données tiers (notamment défaut de fiabilité des lignes de connexion, fluctuation de la bande passante, interruptions, etc.), y compris des conséquences de telles défaillances, notamment lorsqu'elles entraînent une indisponibilité de la Solution.

En aucun cas, DIGITALBERRY ne pourra être tenue envers le Client, y compris en cas de réclamation d'un tiers, pour toutes réclamations ou quelques coûts que ce soient liés à tous dommages indirects notamment mais sans limitation, tout manque à gagner, pertes d'exploitation, de bénéfices, données, enregistrements ou contenus, toute interruption d'activité résultant de l'utilisation de la Solution ou de l'impossibilité de l'utiliser.

La responsabilité de DIGITALBERRY envers le Client sera strictement limitée à un montant égal à la somme que le Client a effectivement payée au titre de la fourniture de la Solution au cours de la période de douze (12) mois qui a précédé l'évènement qui est à l'origine du dommage.

8.3. Garanties et responsabilités du Client

La Solution est utilisée sous la direction, le contrôle et la responsabilité du Client uniquement. DIGITALBERRY ne saurait être tenue responsable des conséquences des erreurs de paramétrage du Client, de l'utilisation de la Solution en conjonction avec une Solution ou matériel utilisé par le Client ou l'Utilisateur, ou d'un quelconque problème technique du Client sur son système d'information, auquel il appartient de souscrire les contrats de maintenance adéquats.

LE CLIENT RECONNAIT ET ACCEPTE QU'IL EST RESPONSABLE DES DONNEES CREEES, UTILISEES OU DIFFUSEES A TRAVERS L'UTILISATION DE LA SOLUTION, A L'EXCLUSION DE TOUTE RESPONSABILITE DE DIGITALBERRY.

LE CLIENT EST SEUL RESPONSABLE DU RESPECT DE LA LEGISLATION APPLICABLE, NOTAMMENT MAIS SANS LIMITATION LA REGLEMENTATION LIEE A SON ACTIVITE ET AUX DROITS DES TIERS.

A ce titre, le Client garantit DIGITALBERRY contre toute action et/ou réclamation et/ou condamnation prononcée à son encontre, y compris les indemnités, frais de justice et honoraires d'avocat qui pourraient être mis à sa charge, du fait d'un manquement du Client à ses obligations légales, réglementaires ou contractuelles.

8.4. Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable pour un manquement à l'une des obligations mise à sa charge dans les Conditions générales qui résulterait de la survenance d'un cas de force majeure, sous réserve toutefois que :

- La partie invoquant un tel cas notifie son existence à l'autre partie dans les plus brefs délais ;
- Qu'elle fasse tout le nécessaire pour en limiter les conséquences ; et
- Qu'elle reprenne l'exécution de ses obligations immédiatement après que ce cas de force majeure a disparu.

Le cas de force majeure suspend les obligations nées des Conditions générales pendant toute la durée de son existence à l'égard de la partie empêchée.

Tout cas de force majeure d'une durée supérieure à trente (30) jours consécutifs ouvre droit à la résiliation de plein droit de l'Abonnement par l'une ou l'autre des parties.

Pour l'application des présentes Conditions générales, entrent, notamment, dans la définition de la force majeure, les événements suivants : panne ou défaillance de l'hébergeur, panne électrique, incendie, inondation, catastrophe naturelle (séisme, tempête...), grève totale ou partielle, interne ou externe à la partie en cause, guerre (déclarée ou non), épidémie, blocus, attentats, émeutes, embargos, manifestations, restrictions, blocage des moyens de télécommunication ou d'approvisionnement.

ARTICLE 9. DUREE ET RESILIATION

9.1. Durée

L'Abonnement est conclu pour la durée prévue dans la Commande.

L'Abonnement se poursuivra par tacite reconduction pour des périodes de même durée, sauf résiliation par l'une des Parties par écrit avec un préavis minimum de 1 (un) mois avant l'échéance de la période en cours.

9.2. Résiliation anticipée de l'Abonnement

Dans le cas où l'une ou l'autre des parties contreviendrait aux présentes Conditions générales ou à la Commande, (notamment pour DIGITALBERRY, en cas de manquement grave ou répété à ses obligations de fourniture de la Solution ou des services ; pour le Client, à ses obligations de paiement, de respect des droits concédés et aux obligations prévues aux articles 4, 6, 7 ; pour les deux parties, aux obligations de confidentialité ou relatives aux garanties ou aux données personnelles à l'article 10) la partie plaignante pourra résilier l'Abonnement, automatiquement, de plein droit et sans aucune formalité judiciaire, 30 jours après une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception restée sans effet, sans préjudice du droit à indemnisation des préjudices subis par la partie plaignante en raison des manquements commis par la partie défaillante.

9.3. Effets de la résiliation ou suspension

La fin de l'Abonnement, quelle que soit la raison, anticipée ou à son terme, emportera cessation des droits concédés sur la Solution. En conséquence, le Client devra immédiatement cesser d'utiliser la Solution et notamment (i) désinstaller la Solution et cesser de l'utiliser, de quelque façon que ce soit, (ii) détruire toute Documentation relative à la Solution en sa possession (iii) certifier par écrit, à la demande de DIGITALBERRY, le respect de ces obligations.

LE CLIENT FERA SON AFFAIRE PERSONNELLE DE LA RECUPERATION DES DONNEES.

Les droits et obligations qui, par nature, devront perdurer après la fin de l'Abonnement produiront toujours leurs effets (notamment les clauses de confidentialité, garantie, responsabilités et les clauses relatives aux litiges).

En cas de suspension ou de résiliation résultant d'un défaut de paiement non régularisé ou d'une utilisation non autorisée de la Solution, DIGITALBERRY pourra désactiver les clés de licence, empêcher leur renouvellement ou bloquer l'accès à tout ou partie des fonctionnalités de la Solution, sous réserve d'en avoir préalablement informé le Client par écrit. En cas de régularisation complète de la situation ayant justifié la suspension, et sauf résiliation déjà devenue effective, DIGITALBERRY rétablira les droits d'utilisation dans un délai raisonnable.

ARTICLE 10. CONFIDENTIALITE

Au titre des présentes Conditions générales, sont considérées comme des informations confidentielles (ci-après « **Information(s) Confidentielle(s)** »), les informations ou données, de quelque nature que ce soit, y compris de nature technique, commerciale, stratégique, financière, économique, juridique quels qu'en soient la forme ou le support qui sont reçues et/ou échangées entre les parties lors de la négociation et/ou de l'exécution des Conditions générales.

Le Client convient expressément de considérer comme confidentielles les créations relevant des droits de propriété intellectuelle ou les éléments de savoir-faire appartenant à DIGITALBERRY ainsi que toutes informations qui lui auront été transmises dans le cadre de l'Abonnement, y compris la Documentation et les mots de passe administrateur éventuellement communiqués au responsable technique du Client.

DIGITALBERRY convient expressément de considérer les Données du Client comme confidentielles.

Ne sont pas considérées comme Informations Confidentielles les informations pour lesquelles la partie qui les a reçues peut démontrer qu'elles sont dans le domaine public, sans faute ou manquement à

une obligation de confidentialité ou qu'elles étaient en sa possession d'une manière licite avant leur divulgation ou ont été reçues licitement d'un tiers.

Les Parties s'engagent dans le cadre des Conditions Générales :

- À n'utiliser les Informations Confidentielles que pour les besoins de l'exécution de l'Abonnement ;
- À prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité des Informations Confidentielles ;
- À garder confidentielles et à ne pas divulguer ou publier les Informations Confidentielles – par quelque moyen que ce soit et à quelque fin que ce soit directement ou indirectement – à des tiers, sans l'autorisation préalable et écrite de la partie qui l'aura communiqué que celle-ci pourra refuser à sa seule discrétion.

Les Informations Confidentielles ne pourront être communiquées qu'aux seuls employés et sous-traitants des parties ayant besoin de les connaître et dans la limite de ce qu'il leur est nécessaire de connaître pour la réalisation des tâches qui leur incombent au titre des présentes Conditions générales. Chacune des parties reste responsable du respect par ces derniers de ses obligations.

Nonobstant ce qui précède, chaque partie concernée pourra divulguer les Informations Confidentielles, dans la stricte mesure où cette divulgation a été imposée par l'application d'une disposition légale ou réglementaire impérative, par l'application d'une décision de justice ou aux fins d'exercice ou de défense de ses droits. Dans ce cas, la partie qui divulgue doit informer l'autre partie.

La présente obligation de confidentialité s'applique pendant toute la durée de l'Abonnement, et survit à la fin de la relation contractuelle, quelle qu'en soit la cause pendant une durée de 2 ans ou si ce délai est plus long, aussi longtemps que l'Information Confidentielle concernée n'est pas tombée dans le domaine public.

Dès résiliation ou expiration de l'Abonnement, chacune des parties détenant des Informations Confidentielles appartenant à l'autre partie, s'engage à détruire toutes les éventuelles copies et à restituer les Informations Confidentielles, à première demande.

ARTICLE 11. DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de l'exécution des Services de Support, DIGITALBERRY pourra être amenée à traiter des données à caractère personnel pour le compte du Client, en qualité de sous-traitant au sens du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), et uniquement sur les instructions documentées du Client.

Chaque Partie s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires applicables en matière de protection des données à caractère personnel. DIGITALBERRY met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin d'assurer un niveau de sécurité adapté aux risques liés aux traitements effectués et s'engage à traiter les données personnelles uniquement dans le cadre de l'exécution des Services et conformément aux instructions du Client.

ARTICLE 12. DIVERS

Intégralité : les Conditions générales ainsi que la ou les Commandes constituent l'intégralité des droits et obligations régissant leur objet et remplacent toute proposition ou accord antérieur, écrit ou verbal.

Non-renonciation : Le fait pour une partie de ne pas revendiquer l'application d'une disposition quelconque des Conditions générales ou d'en tolérer l'inexécution de façon temporaire ou

permanente, ne pourra en aucun cas être interprété comme une renonciation par cette partie à exercer les droits qu'elle détient au titre des présentes.

Nullité : Si l'une quelconque des dispositions des Conditions générales est réputée nulle, elle sera réputée non écrite mais les autres dispositions garderont leur force et leur portée.

Intuitu personae : Le Client ne pourra transférer ou céder par fusion, scission, apport partiel d'actifs, location-gérance de fonds de commerce ou toute opération similaire, tout ou partie de ses droits et obligations lui incombant au titre des présentes, sauf accord exprès, écrit et préalable de DIGITALBERRY. Dans ce cas, le Client se porte fort du respect des obligations des présentes par son successeur.

Coordonnées : Le Client s'engage à tenir DIGITALBERRY informée par écrit de toute modification touchant à sa forme ou dénomination sociale, à sa localisation (siège social, établissements).

Notifications : Les parties reconnaissent une valeur probante aux télécopies et messages électroniques qui seront échangés entre elles et renoncent à exiger toute confirmation par lettre simple ou recommandée, sauf stipulation expresse contraire des Conditions générales.

Indépendance des parties : Chaque partie est une personne morale juridiquement et financièrement indépendante l'une de l'autre, agissant en son nom propre et sous sa seule responsabilité. La conclusion de l'Abonnement ne constitue ni une association, ni un mandat donné par l'une des parties à l'autre. Chaque partie s'interdit donc de prendre un engagement au nom et pour le compte de l'autre partie, à laquelle elle ne saurait en aucun cas se substituer.

Les présentes Conditions générales et l'interprétation, la formation, l'exécution et la résiliation de l'Abonnement sont soumis au droit français, à l'exclusion de la convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises et des règles relatives aux conflits de lois et de juridictions.

Sauf en cas d'urgence ou de demande en paiement, tous litiges qui pourraient survenir dans le cadre de l'Abonnement seront, avant toute action judiciaire, soumis à l'autre partie en vue d'un règlement amiable.

Tout litige entre DIGITALBERRY et un Client relèvera de la compétence exclusive du Tribunal matériellement compétent situé à Marseille, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.